

Le Président



Papeete, le **19 JUIL. 2023**

N° **1354** /2023/APF/SG/SAF

PROLONGATION

APPEL À CANDIDATURES INTERNE ET EXTERNE DEUX (2) POSTES DE CHARGÉ D'ÉTUDES AU SAJCE DE CATÉGORIE A

L'assemblée de la Polynésie française lance un appel à candidatures en interne et en externe afin de pourvoir deux (2) postes de chargé d'études de catégorie A au service des affaires juridiques, du contrôle et de l'évaluation de l'assemblée de la Polynésie française.

Le service des affaires juridiques, du contrôle et de l'évaluation – SAJCE

Placé sous l'autorité du Secrétaire général de l'institution, le SAJCE est un des huit services administratifs de l'assemblée de la Polynésie française. Ses missions principales sont la production d'analyses juridiques et techniques dans le cadre des travaux relevant des affaires juridiques ou du contrôle parlementaire (*Commission de contrôle budgétaire et financier, Commission d'évaluation des politiques publiques de l'institution, des missions d'information, d'évaluation, Commission d'enquête etc.*).

Le profil attendu d'un chargé d'études et d'évaluation de catégorie A :

Placé sous l'autorité hiérarchique du chef du service, le chargé d'études doit :

- Disposer de compétences rédactionnelles et juridiques ;
- Disposer de capacités organisationnelles et d'adaptation ;
- Être doté du sens du service public, être rigoureux et respecter les délais fixés ;
- Faire preuve de discrétion, de confidentialité et de neutralité politique.

Principales missions du chargé d'études et d'évaluation de catégorie A :

- Rédiger des notes juridiques, des mémoires en défense, des notes de synthèse, des demandes d'avis, des rapports de missions d'information ou d'évaluation ;
- Assurer le suivi des travaux des commissions d'enquête ou de la commission de contrôle budgétaire et financier ;
- Apporter une assistance aux élus, sur le plan juridique ou technique.

Missions annexes du chargé d'études et d'évaluation de catégorie A :

- Participer à l'élaboration du cadre réglementaire de l'institution ;
- Actualiser la base de données intéressant le droit parlementaire ;
- Rédiger des comptes rendus de réunion.

Le lieu et les horaires de travail :

Le chargé d'études et d'évaluation de catégorie A exerce ses fonctions à l'assemblée de la Polynésie française, bâtiment administratif - immeuble *Tetuna'e*. Les services administratifs assurent un service continu du lundi à jeudi entre 7 h 30 à 17 h et le vendredi entre 7 h 30 à 16 h.

Le mode de recrutement :

Le recrutement sur le poste d'administrateur de catégorie A est ouvert aux titulaires d'une Licence et plus.

Le chargé d'études et d'évaluation au SAJCE pourra être recruté soit par la voie d'une mutation en interne pour les fonctionnaires de l'assemblée de la Polynésie française, soit par un détachement pour les fonctionnaires issus de la fonction publique de la Polynésie française ou par la signature d'un contrat à durée déterminée d'un an, renouvelable, pour les candidats recrutés en externe.

Le dépôt des candidatures :

Les candidatures constituées d'une lettre de motivation à l'attention du président de l'assemblée de la Polynésie française et d'un curriculum vitae doivent être envoyées par email, en précisant dans l'objet « *Candidature pour un poste de chargé d'études et d'évaluation de Cat. A au SAJCE* » à l'adresse suivante :

cellule_rh@assemblee.pf

- Au plus tard le 27 juillet 2023 à minuit -

Tout renseignement utile peut être sollicité à l'adresse suivante : maruata.juventin@assemblee.pf.



Antony GEROS